

Nom commercial : einzA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial

einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange

peintures décoratives

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse

einza Farben GmbH & Co KG

Junkersstraße 13

30179 Hannover

N° de téléphone +49 (0)511 67490-0

N° Fax +49 (0)511 67490-20

e-mail info@einza.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

sdb_info@umco.de

Identification de distributeur

Adresse

Verbano Color SA

Via della Posta

6943 Bioggio

N° de téléphone +41 91 60 56 344

N° Fax +41 91 60 56 345

e-mail info@verbanocolor.ch

Identification de distributeur

Adresse

Josef Dolder AG

Lerchentalstraße 17

9016 St. Gallen

N° de téléphone +41 71 282 22 66

N° Fax +41 71 282 22 55

e-mail info@josefdolder.ch

Identification de distributeur

Adresse

Schweizerische Einkaufsgesellschaft AG

Uttigenstraße 120

3603 Thun

N° de téléphone +41 33 22 37 429

e-mail info@seg.swiss

1.4 Numéro d'appel d'urgence

145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Aquatic Chronic 2; H411

Flam. Liq. 3; H226

STOT SE 3; H335

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack**Code produit:** 0070981**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 07.03.2025**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 21.10.2024**Région:** CH

STOT SE 3; H336

Informations relatives à la classification

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

SGH02



SGH07



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Hydrocarbures, C9, aromatiques

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser l'eau pulvérisée, la mousse résistant aux alcools, la poudre chimique sèche ou le dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction.
P391 Recueillir le produit répandu.
P405 Garder sous clef.
P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation conformément à la réglementation locale et nationale.

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Composants dangereux**

N°	Dénomination de la substance	Indications complémentaires	
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration %

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	cf. note bas de page (2)	
64742-95-6 918-668-5 649-356-00-4 01-2119455851-35	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H335 STOT SE 3; H336 Aquatic Chronic 2; H411 Asp. Tox. 1; H304 EUH066	>= 25,00 - < 50,00	% en poids
2	acétate de 2-butoxyéthyle		
112-07-2 203-933-3 607-038-00-2 01-2119475112-47	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Acute Tox. 4; H302	>= 10,00 - < 25,00	% en poids
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle		
54839-24-6 259-370-9 603-177-00-8 01-2119475116-39	Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	>= 5,00 - < 10,00	% en poids
4	dioxyde de silicium, préparé par voie chimique		
7631-86-9 231-545-4 - 01-2119379499-16	-	< 5,00	% en poids
5	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène		
- 905-588-0 - 01-2119488216-32	Acute Tox. 4; H312 Acute Tox. 4; H332 Asp. Tox. 1; H304 Eye Irrit. 2; H319 Flam. Liq. 3; H226 Skin Irrit. 2; H315 STOT RE 2; H373 STOT SE 3; H335	< 5,00	% en poids
6	acétate de n-butyle		
123-86-4 204-658-1 607-025-00-1 01-2119485493-29	EUH066 Flam. Liq. 3; H226 STOT SE 3; H336	< 2,50	% en poids

Texte complet des mentions H et EUH, sauf si déjà mentionné dans la section 2.2 : voir section 16.

(2) Selon l'état actuel de connaissances et en appliquant les critères énoncés à l'annexe I du règlement (CE) no 1272/2008, est exigée la classification indiquée ci-dessus. Celle-ci allant au-delà de la classification reportée dans le tableau 3 à l'annexe VI du règlement (CE) no 1272/2008.

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	P	-	-	-
5	-	STOT RE 2; H373: C >= 10%	-	-

Pour le texte complet des notes: rubrique article 16 « Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances ((CE) No 1272/2008, Annexe VI) ».

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
2		1500 mg/kg de poids corporel	

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, placer en position latérale de sécurité et faire appel à un médecin.

Après inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle.

Nom commercial : einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utiliser un nettoyant cutané connu. NE PAS utiliser de solvants ni de diluants.

Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact. Laver abondamment avec de l'eau douce et propre en maintenant les paupières écartées et faire appel immédiatement à un médecin.

Après ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, rincer abondamment la bouche avec de l'eau, et faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Donnée non disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Mousse résistant aux alcools, CO₂, poudres, vapeur d'eau

Agent d'extinction non approprié

jet d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Monoxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂); Produits de pyrolyse toxiques; L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé.

5.3 Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre l'incendie de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

Tenir à l'écart de toute source d'incendie. Ne pas respirer les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher le rejet dans les égouts ou les cours d'eau. Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sables, terre, vermiculite, terre de diatomées, puis les collecter dans des fûts en vue de leur élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). Nettoyer de préférence avec un détergent ; éviter l'utilisation de solvants.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Indications pour l'utilisation en toute sûreté

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack**Code produit:** 0070981**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 07.03.2025**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 21.10.2024**Région:** CH

Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle. Utiliser le produit dans des locaux dépourvus de toute flamme nue ou autres sources d'ignition, et posséder un équipement électrique protégé. Le personnel doit porter des chaussures et des vêtements anti-statiques et le sol doit être réalisé en matériau conducteur. Éviter l'inhalation des poussières, vapeurs et aérosols lors de l'application du mélange. Le ponçage à sec, le découpage et / ou le soudage du film de peinture sèche peut donner lieu à de la poussière et / ou à des fumées dangereuses. Le ponçage / sablage humide doit être utilisé chaque fois que possible. Éviter l'inhalation des poussières de ponçage. Pour la protection individuelle, voir rubrique 8.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger/boire/fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Isoler des sources de chaleurs, des étincelles et des flammes nues. Ne pas utiliser d'outils pouvant provoquer des étincelles. L'équipement électrique doit être protégé selon les normes en vigueur. La préparation peut se charger électrostatiquement: mettre toujours à la terre lors des transvasements. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Respecter la législation relative à la santé et à la sécurité au travail. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées. Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition. Ne pas fumer.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Toujours conserver le mélange dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine. Ne jamais utiliser de pression pour vider le conteneur: ce conteneur n'est pas un équipement supportant la mise sous pression. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale pour empêcher toute fuite. Garder les emballages solidement fermés. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matières fortement acides ou alcalines.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs limites sur les lieux de travail**

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
	2000/39/EC		
	2-Butoxyethyl acetate		
	VLE (courte durée)	333 mg/m ³	50 ppm
	VLE (8h)	133 mg/m ³	20 ppm
	Résorption de l'épiderme / sensibilisateur	Skin	
	MAK (SUVA)		
	2-Butoxyethylacetat / Acétate de 2-butoxyéthyle		
	VLE (courte durée)	132 mg/m ³	20 ppm
	VLE (8h)	66 mg/m ³	10 ppm
	Remarque/s	H SSC B, Der Stoff kann gleichzeitig als Dampf und Aerosol vorliegen / La substance peut être présente sous forme de vapeur et d'aérosol en même temps	
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
	MAK (SUVA)		
	1-Ethoxy-2-propylacetat / Acétate de 1-éthoxy-2-propyle		
	VLE (courte durée)	600 mg/m ³	100 ppm

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

	VLE (8h)	300	mg/m³	50	ppm
	Remarque/s	H SSC			
3	dioxyde de silicium, préparé par voie chimique	7631-86-9	231-545-4		
	MAK (SUVA)				
	Kieselsäure, amorphe kolloidale / Silice, colloïdale amorphe				
	VLE (8h)	4 e	mg/m³		
	Remarque/s	SSC			
	2004/37/EC				
	Respirable crystalline silica dust				
	VLE (8h)	0,1 (9)	mg/m³		
4	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1		
	EU 2019/1831				
	n-Butyl acetate				
	VLE (courte durée)	723	mg/m³	150	ppm
	VLE (8h)	241	mg/m³	50	ppm
	MAK (SUVA)				
	1-Butylacetat / 1-Butylacétate				
	VLE (courte durée)	720	mg/m³	150	ppm
	VLE (8h)	240	mg/m³	50	ppm
	Remarque/s	SSC			

Valeurs DNEL, DMEL et PNEC

valeurs DNEL (travailleurs)

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	12,5	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	151	mg/m ³
2	acétate de 2-butoxyéthyle			112-07-2 203-933-3	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	169	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	120	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	133	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	333	mg/m ³
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle			54839-24-6 259-370-9	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	103	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	152	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	2366	mg/m ³
4	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène			- 905-588-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	212,00	mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	442,00	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	442,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	221,00	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	221,00	mg/m ³
5	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	11	mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	11	mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	600	mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	300	mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	600	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
----	------------------------------	-------------

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques			64742-95-6 918-668-5
	orale	(chronique) à long terme	systémique	7,5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	7,5 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	32 mg/m ³
2	acétate de 2-butoxyéthyle			112-07-2 203-933-3
	orale	(chronique) à long terme	systémique	8,6 mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	36 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	102 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	72 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	80 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	200 mg/m ³
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle			54839-24-6 259-370-9
	orale	(chronique) à long terme	systémique	13,1 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	62 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	181 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	1420 mg/m ³
4	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène			- 905-588-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	5 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	125,00 mg/kg/jour
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	260,00 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	65,30 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	260,00 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	65,30 mg/m ³
5	acétate de n-butyle			123-86-4 204-658-1
	orale	(chronique) à long terme	systémique	2 mg/kg/jour
	orale	à court terme (aiguë)	systémique	2 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	6 mg/kg/jour
	dermale	à court terme (aiguë)	systémique	6 mg/kg/jour
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	35,7 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	systémique	300 mg/m ³
	par inhalation	(chronique) à long terme	local	35,7 mg/m ³
	par inhalation	à court terme (aiguë)	local	300 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acétate de 2-butoxyéthyle		112-07-2 203-933-3
	Eau	eau douce	0,304 mg/L
	Eau	eau marine	0,0304 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	2,03 mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	0,203 mg/kg
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,56 mg/L
	sol	-	0,415 mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	90 mg/L
	empoisonnement secondaire	-	60 mg/kg nourriture
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle		54839-24-6 259-370-9
	Eau	eau douce	2 mg/L
	Eau	eau marine	0,2 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	2 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	8,2 mg/kg poids sec

Nom commercial : einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

	Eau	eau marine sédiment	0,82	mg/kg poids sec
	sol	-	0,67	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	62,5	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	117	mg/kg nourriture
3	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène		-	
			905-588-0	
	Eau	eau douce	0,1	mg/L
	Eau	eau marine	0,01	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	13,7	mg/kg
	Eau	eau marine sédiment	1,37	mg/kg
	sol	-	2,68	mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	9,6	mg/L
	empoisonnement secondaire	-	0,02	g/kg
4	acétate de n-butyle		123-86-4	
			204-658-1	
	Eau	eau douce	0,18	mg/L
	Eau	eau marine	0,018	mg/L
	Eau	eau douce sédiment	0,981	mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	0,098	mg/kg poids sec
	sol	-	0,09	mg/kg
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	35,6	mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Veiller à assurer une aération suffisante. Lorsque c'est raisonnablement possible, il est recommandé d'utiliser une ventilation par aspiration localisée et une extraction générale efficace. Si ceci ne suffit pas à maintenir les concentrations de particules et de vapeurs de solvants inférieures aux valeurs limites d'exposition, une protection respiratoire appropriée doit être utilisée.

Equipeement de protection individuelle

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations supérieures aux limites d'exposition, ils doivent porter des appareils de protection respiratoire appropriés et homologués. Lorsque le personnel doit opérer en cabine, que ce soit pour pistoler ou non, la ventilation risque d'être insuffisante pour maîtriser dans tous les cas les particules et les vapeurs de solvants. Il est alors conseillé que le personnel porte des masques avec apport d'air comprimé durant les opérations de pistolage, et ce jusqu'à ce que la concentration en particules et en vapeurs de solvants soit tombée en dessous des limites d'exposition. Application au rouleau/pinceau: Filtre A2. Pulvérisation: Filtre A2P2. (DIN EN 14387)

Protection des yeux / du visage

Porter des lunettes de protection contre des projections de liquide. Lunettes avec protection latérale (EN 166)

Protection des mains

En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Matériau approprié	En cas de contact à court terme / protection contre projections: caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	120	min
Matériau approprié	En cas de contact prolongé : caoutchouc nitrile		
Epaisseur du matériel	>	0,4	mm
Temps de passage	>	480	min

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack**Code produit:** 0070981**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 07.03.2025**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 21.10.2024**Région:** CH**Divers**

Le personnel doit porter des vêtements antistatiques en fibres naturelles ou en fibres synthétiques résistant aux hautes températures.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation	
liquide	
Etat	
liquide	
Couleur	
Suivant le nom du produit	
Odeur	
de solvant	
pH	
Motif pour incication du pH manquante	substance/mélange insoluble (dans l'eau)
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	
Valeur	> 120 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Point de fusion/point de congélation	
Donnée non disponible.	
Température de décomposition	
Donnée non disponible.	
Point d'éclair	
Valeur	40 - 45 °C
Méthode	Closed Cup
Température d'inflammation	
Valeur	> 200 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Propriétés comburantes	
Non applicable	
Inflammabilité	
Non applicable	
Limites inférieure d'explosion	
Valeur	> 0,6 % en vol
Substance de référence	Mélange de solvants
Limites supérieure d'explosion	
Valeur	< 7,5 % en vol
Substance de référence	Mélange de solvants
Pression de vapeur	
Valeur	< 100 hPa
Température de référence	50 °C
Substance de référence	Mélange de solvants
Densité de vapeur relative	
Donnée non disponible.	
Densité relative	
Donnée non disponible.	

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

Densité			
Valeur	1,01	- 1,01	g/cm³
Température de référence		20	°C
Méthode	DIN 51757		
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	non miscible		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
log Pow		1,51	
Température de référence		25	°C
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
log Pow		0,76	
Température de référence		22	°C
concerne	pH 7		
Source	ECHA		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
log Pow		2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		
Viscosité cinématique			
Valeur		98	mm²/s
Température de référence		40	°C
Essai de séparation des dissolvants			
Valeur	<	3	%
Température de référence		20	°C
Caractéristiques des particules			
Donnée non disponible.			

9.2 Autres informations

Autres informations
Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Tenir à l'écart des agents oxydants et des matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes nues et autres sources d'ignition.

10.5 Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'agents oxydants et de matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions exothermiques.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Aucun, si entreposé, manipulé et transporté correctement. En cas d'incendie: voir rubrique 5.

Nom commercial : einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité orale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA orale > 2000 mg/kg).

Toxicité orale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
DL50	>	3492	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Source	ECHA		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50		10760	mg/kg de poids corporel
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 423		
Source	ECHA		

Toxicité dermale aiguë (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA cutanée > 2000 mg/kg).

Toxicité dermale aiguë			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
DL50	>	3160	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
DL50	env.	1500	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Source	ECHA		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
DL50	>	14112	mg/kg de poids corporel
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 402		
Source	ECHA		

Toxicité aiguë par inhalation (résultat du calcul ATE du mélange)	
Nom du produit	
einZA Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack	
Remarque/s	Le résultat obtenu par la méthode de calcul définie au point 3.1.3.6 de la partie 3 de l'annexe I du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP), se situe en dehors des valeurs impliquant une classification / l'étiquetage du mélange selon tableau 3.1.1 (ETA inhalation: > 20.000 ppmV (gaz), > 20 mg/l (vapeurs), > 5 mg/l (poussières/brouillards).

Toxicité aiguë par inhalation

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
CL50	>	6,193	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Vapeur		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
CL50		3,91	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
CL50	>	6,99	mg/l
Durée d'exposition		4	h
Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard		
Espèces	rat		
Méthode	OCDE 403		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Corrosion cutanée/irritation cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	irritant faible		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Durée d'exposition		4	h
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 404		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Lésions oculaires graves/irritation oculaire			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Espèces	lapin		
Méthode	OCDE 405		
Source	ECHA		
Évaluation	Non irritant		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	
3	Masse de la réaction du xylène avec l'éthylbenzène	905-588-0
Espèces	lapin	
Source	ECHA	
Évaluation	irritant	
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.	
4	acétate de n-butyle	123-86-4 204-658-1
Espèces	lapin	
Méthode	OCDE 405	
Source	ECHA	
Évaluation	Non irritant	

Sensibilisation respiratoire ou cutanée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		440/2008/EC B.6	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Voie d'exposition		Peau	
Espèces		cobaye	
Méthode		OCDE 406	
Source		ECHA	
Évaluation		non sensibilisant	
Evaluation/Classement		Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.	

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
Type d'examen	Chromosome aberration test		
Méthode	OECD 473		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Type d'examen	étude de mutation génique in vitro sur des bactéries		
Espèces	Salmonella typhimurium		
Méthode	OECD 471		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
Espèces	souris		
Méthode	OECD 451		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique			
Donnée non disponible.			

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
Méthode	OECD 408		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Voie d'exposition	dermale		
Durée d'exposition	3		mois
Espèces	lapin		
Méthode	OECD 411		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification sont remplis.		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Voie d'exposition	par inhalation		
NOAEC	500		ppm
Durée d'exposition	90		jour(s)
Espèces	rat		
Méthode	EPA OTS 798.2450		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration			
Donnée non disponible.			

Propriétés perturbant le système endocrinien			
Donnée non disponible.			

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée			
L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans le mélange au-delà des limites d'exposition professionnelle indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé, tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire et des effets néfastes pour les reins, le foie et le système nerveux central. Les symptômes et les signes se traduiront par des céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, somnolence et dans les cas extrêmes, perte de conscience. Les solvants peuvent produire certains des effets ci-dessus par absorption cutanée. Les contacts prolongés ou répétés avec le mélange peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites de contact non allergiques et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. L'ingestion peut provoquer des nausées, des diarrhées et des vomissements. Ceci prend en compte, lorsqu'ils sont connus, les effets différés et immédiats et aussi les effets chroniques des composants pour l'exposition à court terme et à long terme par voie orale, cutanée ou par inhalation ainsi que par contact avec les yeux.			

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

11.2 Informations sur les autres dangers

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LL50		9,2	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
CL50	env.	28	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
CL50		140	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Oncorhynchus mykiss		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CL50		18	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	Pimephales promelas		
Méthode	OCDE 203		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité sur les poissons (chronique)

Donnée non disponible.

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		3,2	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
CE50		37	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	DIN 38412 Part 11		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
CE50		110	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Méthode	OCDE 202		
Source	ECHA		

Fiche de données de sécurité CE



Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		44	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
NOEC		23	mg/l
Durée d'exposition		21	jour(s)
Espèces	Daphnia magna		
concerne	CAS 110-19-0		
Méthode	OECD 211		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
LE50		2,9	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
CE50		1570	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Pseudokirchneriella subcapitata		
Méthode	ISO 8692		
Source	ECHA		
3	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
CE50		>	100 mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Desmodesmus subspicatus		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		
4	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CE50		397	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Selenastrum capricornutum		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
NOEC		196	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Raphidocelis subcapitata		
Méthode	OCDE 201		
Source	ECHA		

Toxicité sur bactéries			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

CE50	>	99	mg/l
Durée d'exposition		10	min
Espèces	boue activée		
Méthode	OCDE 209		
Source	ECHA		
2	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
CE 20	>=	900	mg/l
Espèces	boue activée		
Méthode	ISO 8192		
Source	ECHA		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
CI50		356	mg/l
Durée d'exposition		40	h
Espèces	Tetrahymena pyriformis (Protozoen)		
Source	ECHA		

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Hydrocarbures, C9, aromatiques	64742-95-6	918-668-5
Type	BSB		
Valeur		78	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 F		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		100	%
Durée		28	j
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type	biodégradabilité aérobie		
Valeur		83	%
Durée		28	jour(s)
Méthode	OCDE 301 D		
Source	ECHA		
Évaluation	facilement biodégradable		

Dégradabilité abiotique			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
Type	Photolyse		
Demi-vie		3,3	jour(s)
Température de référence		25	°C
Source	ECHA		

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
FBC		15,3	
Méthode	Calcul du modèle QSAR		
Source	ECHA		

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acétate de 2-butoxyéthyle	112-07-2	203-933-3
log Pow		1,51	
Température de référence		25	°C

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

2	acétate de 2-ethoxy-1-méthyléthyle	54839-24-6	259-370-9
log Pow		0,76	
Température de référence		22	°C
concerne	pH 7		
Source	ECHA		
3	acétate de n-butyle	123-86-4	204-658-1
log Pow		2,3	
Température de référence		25	°C
Méthode	OCDE 117		
Source	ECHA		

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Nom du produit	
einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

12.8 Autres informations

Autres informations
Ne pas laisser pénétrer dans les égouts ni les cours d'eau.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Code de déchets 08 01 11* déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses

Les numéros de code de déchets mentionnés selon le catalogue européen des déchets tiennent lieu de recommandation. Une détermination définitive doit être effectuée en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

A éliminer auprès d'une installation de traitement agréée, en respectant les prescriptions réglementaires et avec l'accord des autorités compétentes et de l'éliminateur agréé.

Emballage

Les emballages doivent être vidés entièrement et remis à la déchetterie en conformité avec les dispositions légales. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux spécifications d'élimination de l'éliminateur régional agréé. Les récipients vides doivent être mis au rebut ou remis à neuf.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN UN1263
IMDG UN1263
ICAO-TI / IATA UN1263

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN PEINTURES
IMDG PAINT
Sources de danger Hydrocarbures, C9, aromatics
ICAO-TI / IATA Paint

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack

Code produit: 0070981

Version actuelle: 3.2.0, établi le: 07.03.2025

Version remplacée: 3.1.0, établi le: 21.10.2024

Région: CH

ADR/RID/ADN - Classe	3
Étiquette	3
Code de classification	F1
Code de restriction en tunnels	D/E
N° d'identification de danger	30
IMDG - Classe	3
Étiquettes	3
ICAO-TI / IATA - Classe	3
Étiquettes	3

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN	III
IMDG	III
ICAO-TI / IATA	III

14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN	Signe conventionnel "poisson et arbre"
IMDG	Signe conventionnel "poisson et arbre"
EmS	F-E+S-E

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport dans les locaux de l'utilisateur: Le transport doit toujours s'effectuer dans des containers fermés, sécurisés et en position verticale. S'assurer que les personnes transportant les produits savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlements UE

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

Le produit est soumis à restriction selon l'annexe XVII du règlement REACH (CE) 1907/2006 . N° 3, 40

le produit contient le(s) suivant(es) substances, auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	carbonate de propylène	108-32-7	203-572-1	75
2	xylène	1330-20-7	215-535-7	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E2, P5c

Si les propriétés de la substance/produit donnent lieu à plusieurs classifications, on applique, aux fins du Règlement 2012/18/UE, les seuils les plus bas fixés dans la partie 1 ou dans la partie 2 de l'annexe I.

Directive 2010/75/UE relative aux émissions industrielles (prévention et réduction intégrées de la pollution)

Teneur en VOC 62,72 %

Nom commercial : einza Lawidur 2-K-PU-Klarlack, farblos sdgl. Stammlack**Code produit:** 0070981**Version actuelle:** 3.2.0, établi le: 07.03.2025**Version remplacée:** 3.1.0, établi le: 21.10.2024**Région:** CH

Prescriptions nationales

Autres prescriptions nationales

Respecter les réglementations nationales en matière de manipulation et d'utilisation de substances dangereuses. Port des EPI préconisés par les normes en vigueur.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.

Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Notes relatives à l'identification, à la classification et à l'étiquetage des substances et mélanges ((CE) No 1272/2008, Annexe VI)

P	La classification harmonisée comme substance cancérigène ou mutagène s'applique, à moins qu'il puisse être établi que la substance contient moins de 0,1 % m/m de benzène (no Eines 200-753-7), auquel cas la classification est effectuée conformément au titre II du présent règlement pour ces classes de danger aussi. Si la substance n'est pas classée comme cancérigène ou mutagène, au minimum les conseils de prudence (P102-)P260-P262-P301 + P310-P331 s'appliquent.
---	---

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 696612